

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

S.T. n° 93.043

L'An mil neuf cent quatre vingt treize le 26 Mars à 20 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

17 Mars 1993

DATE D'AFFICHAGE

17 Mars 1993

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Mme FONTAN, Adjoints
M. BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, MOULINEAU, Mme PELTIER, MM. QUENTIN, RAULT, REVOLAT, SABATHIER et TAP, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES :

M. GAVEN par M. HUGENDOBLER
M. GUEZENNEC par M. SABATHIER
M. MUSSETTI par M. LE GUEUT
M. BERLAND par M. BOISNARD
M. COASSIN par Mme BARRAUD-DUCHERON
Mme PARROU par M. CHABANEAU

ABSENTS- EXCUSES :

MM. ALONSO - BARRIERE et DINDINAUD

Madame BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 29

OBJET : DENOMINATION DE VOIES

VOTE : UNANIMITE

- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E :

- d'attribuer le nom de **RUE OLIVIER MESSIEAN** à la voie desservant les H.L.M. de TOUT VENT, Route DE MAISONFORT
- d'attribuer le nom de la **RUE FRANCOIS MAURIAC** à la voie desservant les immeubles de la Rue HENRI BILLOIS
- d'attribuer le nom **RUE ANDRE MALRAUX** à la voie desservant les immeubles entre la Rue Albert CAMUS et le Boulevard de la MARNE
- d'attribuer le nom de **RUE PAUL CLAUDEL** à la voie desservant le groupe d'habitations H.L.M. entre le Boulevard de la MARNE et l'Allée du CLOS du MAINE
- d'attribuer le nom de **RUE LEONARD DE VINCI** à la voie située entre la Rue de la RENAISSANCE et la Rue FRANCOIS 1er
- d'attribuer le nom de

- * **RUE REMI BELLEAU**
- * **RUE JOACHIM DU BELLAY**
- * **RUE FRANCOIS VILLON**

aux voies desservant le HAMEAU DE MAINE GEOFFROY

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort

le 1er Avril 1993

Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982

Certifié Conforme

Mairie de Royan

Par délégation du Maire

Le Secrétaire Général